

Le petit collecteur

BULLETIN D'INFORMATION 23 / AVRIL 2025

DOSSIER / P 3-5

Comprendre pour agir

SENSIBILISATION / P 6-7

À vos objectifs !
Point d'étape - Construction de la Maison de l'Eau
Êtes-vous en conformité ?
Des plantes pour dépolluer : la phytoremédiation

ACTUALITÉS / P 8

Retour en vidéos
Les métiers du SIARE



**Pour gérer l'eau :
Mieux vaut prévenir
que guérir !**



Travaux de terrassement de la future station d'épuration écologique de Béthemont-la-Forêt / Chauvry. ©Erse

Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains

Éditorial

Dans une période de rationalisation des budgets publics, le SIARE prend les devants en développant **une stratégie d'anticipation : être dans le préventif plutôt que le curatif**, dans l'intérêt du service public et des habitants. Je vous propose de découvrir ces projets structurants dans ce numéro.

En clair, il s'agit de mettre en place des aménagements pour prévenir les risques, plutôt que d'agir en urgence lorsque les problèmes surviennent.

Prenons l'exemple de la lutte contre les inondations : le SIARE propose des solutions pour favoriser la gestion de l'eau de pluie à la parcelle, rendre les sols plus perméables, aménager des zones humides en amont des cours d'eau (plutôt que de construire un bassin de stockage en aval) ... En un mot, laisser l'eau s'infiltrer plutôt que de la retenir dans des ouvrages. C'est bénéfique pour l'environnement, donc plus efficace et moins onéreux.

De la même manière, corriger les erreurs de branchement d'assainissement, c'est nous épargner des investissements coûteux (canalisations plus importantes, bassins plus nombreux) et lutter contre la pollution des milieux aquatiques.

Prévenir, c'est gagner sur tous les tableaux. Techniquement, il est plus simple et rapide de mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature que de construire un bassin de rétention des eaux pluviales ou de réhabiliter des canalisations. Financièrement, les actions de prévention basées sur le génie végétal sont moins chères à mettre en œuvre et peuvent être subventionnées, par exemple par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ces projets ont aussi l'avantage d'améliorer les paysages, le cadre de vie et la biodiversité. En accordant plus de place à la nature et à l'eau en ville, nous pouvons mieux lutter contre les îlots de chaleur pour dessiner un avenir durable en zone urbaine. C'est un cercle vertueux !

L'urgence climatique et la nécessité de réaliser des économies structurelles se conjuguent pour nous inviter à anticiper et être pragmatiques. C'est l'occasion pour les différents acteurs (comme les communes et communautés d'agglomération), de mieux se coordonner et mener une politique publique de l'eau globale, efficace et cohérente à l'échelle du bassin versant... pour un territoire plus résilient.



Jean-Pierre ENJALBERT
Président du SIARE

Mieux vaut prévenir que guérir !

Notre territoire, réparti sur 11 183 hectares, est confronté à multiples enjeux en lien avec l'eau : pollution, ruissellement, inondation, biodiversité en danger ... Des projets d'engverure ont déjà vu le jour, d'autres sont en phase d'étude ou de travaux afin de répondre à ces enjeux. L'urgence climatique nous invite à nous adapter et à anticiper en fléchant nos investissements vers des opérations préventives. Ne pas agir aujourd'hui nous exposerait à des risques majeurs nous conduisant à réaliser des travaux d'urgence et des opérations plus coûteuses par la suite.

La solidarité entre bassin versant : une nécessité

Les eaux s'écoulent au sein de bassins versants délimités par des lignes de partage naturelles vers un même point appelé exutoire. Les cours d'eau et les ruissellements ne connaissent pas les limites administratives mais suivent le relief. Penser la gestion de l'eau uniquement à l'échelle d'une ville, ou d'une communauté d'agglomération n'est donc pas adapté.

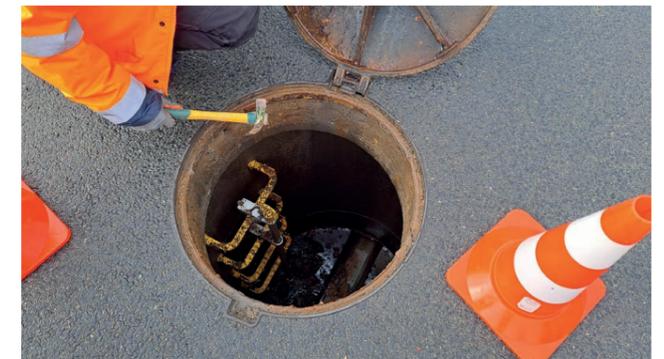
Sur notre territoire, les différents bassins versants ont des exutoires bien différents et pourtant leur finalité reste la même : les fleuves situés en contrebas. En l'occurrence, il s'agit de l'Oise pour les bassins versants des rus de Liesse, du Montuboiso et du Moutiers ; de la Seine pour ceux des rus d'Enghien et des Haras. Il est indispensable de raisonner en termes de solidarité amont-aval, et de renforcer nos liens avec les acteurs de l'eau en charge des bassins versants limitrophes. **La réduction des risques en amont permet d'éviter des conséquences néfastes en aval des cours d'eau et garantit une gestion cohérente de l'eau.**

Des investissements préventifs plutôt que des actions curatives

Comment prévenir et atténuer les risques tout en restant mesuré dans nos dépenses ? Il nous faut améliorer la résilience de notre territoire c'est-à-dire notre capacité à nous adapter aux aléas et perturbations. Plutôt que d'agir en réaction à des événements plus ou moins prévisibles par des actions curatives très coûteuses, le SIARE a fait le choix de l'anticipation. Deux axes principaux ont été identifiés, véritables gages d'économies :

• La mise en conformité des branchements d'assainissement

Pour améliorer la qualité de l'eau, le SIARE agit contre les erreurs de branchement de manière coordonnée avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Bon nombre d'habitations sont mal raccordées, ce qui provoque la pollution du milieu naturel et des débordements. Le coût des ouvrages nécessaires pour gérer ces désordres pourrait être diminué de 31 % selon le Schéma directeur d'assainissement (SDA) du SIARE de 2012.



Test de mise en conformité des branchements - Chemin des Meuniers à Bessancourt.

• La désimperméabilisation des sols

Pour prévenir les risques d'inondation, le SIARE s'oriente prioritairement vers des solutions fondées sur la nature comme l'aménagement et la restauration de zones humides. Bénéfiques pour l'environnement, moins coûteuses que la construction de bassins de stockage et tout aussi efficaces, elles peuvent retenir jusqu'à 15 000 m³ d'eau de pluie par hectare. La valorisation de ces espaces naturels permet également de lutter contre les îlots de chaleur, favorise la biodiversité, participe à la trame verte et bleue du territoire et contribue à la dépollution des eaux.

Depuis 2018, le SIARE promeut **la gestion des eaux pluviales à la parcelle**. De la petite maison individuelle à la grande zone d'activité, un avis favorable ou défavorable est donné sur le volet assainissement et eaux pluviales des permis de construire et d'aménager. Les avis peuvent être accompagnés de conseils pour trouver des solutions optimales. De cette manière, les dispositifs d'infiltration sont intégrés dès le lancement du projet, plutôt que de rejeter cette eau dans les canalisations.

Un nouveau Schéma Directeur pour nous guider

Ces deux axes prioritaires seront affinés avec la finalisation prochaine du nouveau Schéma Directeur d'Assainissement eaux usées, pluviales et GEMAPI* de notre Syndicat, un outil stratégique essentiel. Cette feuille de route, établie pour les 10 prochaines années, intègre la cohérence de nos actions à l'échelle des bassins versants et va nous permettre d'optimiser nos investissements.

Nous agissons de concert avec les différents acteurs locaux (communes, EPCI, syndicat, Agence de l'eau, etc.), pour mener une politique publique globale et cohérente, en lien notamment avec les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).

*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Tour d'horizon des opérations en cours et à venir

01 Opérations de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et usées

TRAVAUX BESSANCOURT SAINT-PRIX EAUBONNE

Veiller au bon état des réseaux et ouvrages d'assainissement fait partie des missions du SIARE. Des inspections télévisées ont permis d'identifier des désordres structurels sur certains tronçons. Des opérations préventives vont donc être mises en œuvre pour les corriger.

- **À Bessancourt**, suite aux études de mise en conformité de l'assainissement public de la Grande Rue et dans la continuité des travaux réalisés au printemps 2024, une deuxième tranche de travaux est en cours. Les travaux de réhabilitation ou de création des branchements particuliers en eaux usées et pluviales, représentent environ 80 branchements.
- **À Saint-Prix**, le réseau des eaux usées et les branchements, situés sous la D928, doivent être réhabilités. La technique du chemisage permettra de réparer de l'intérieur les canalisations à l'aide d'une gaine enduite d'une résine durcissante. Les branchements, en plus mauvais état, nécessiteront l'ouverture de tranchées.
- **À Eaubonne**, la buse qui assure le passage du ru d'Enghien sous la rue Lafayette (1000 mm de diamètre et près de 8 m de long) doit être remplacée. L'opération vise à rétablir sa tenue structurelle (nombreuses fissures) et son étanchéité vis-à-vis du réseau d'eaux pluviales de la communauté d'agglomération Val Paris.

BÉNÉFICES

Début des travaux : Mars 2025 pour Bessancourt (Durée prévisionnelle : 5 mois) / Juillet 2025 pour Saint-Prix et Eaubonne (Durée prévisionnelle : 2 mois)

02 Refonte du bassin de rétention de la « Mare de Beauchamp »

TRAVAUX PIERRELAYE

À la suite d'importants épisodes pluvieux, des résurgences ont été observés au pied du talus de la plateforme SNCF (chemin de la Butte de la Bergère à Beauchamp) lors de la mise en charge du bassin.

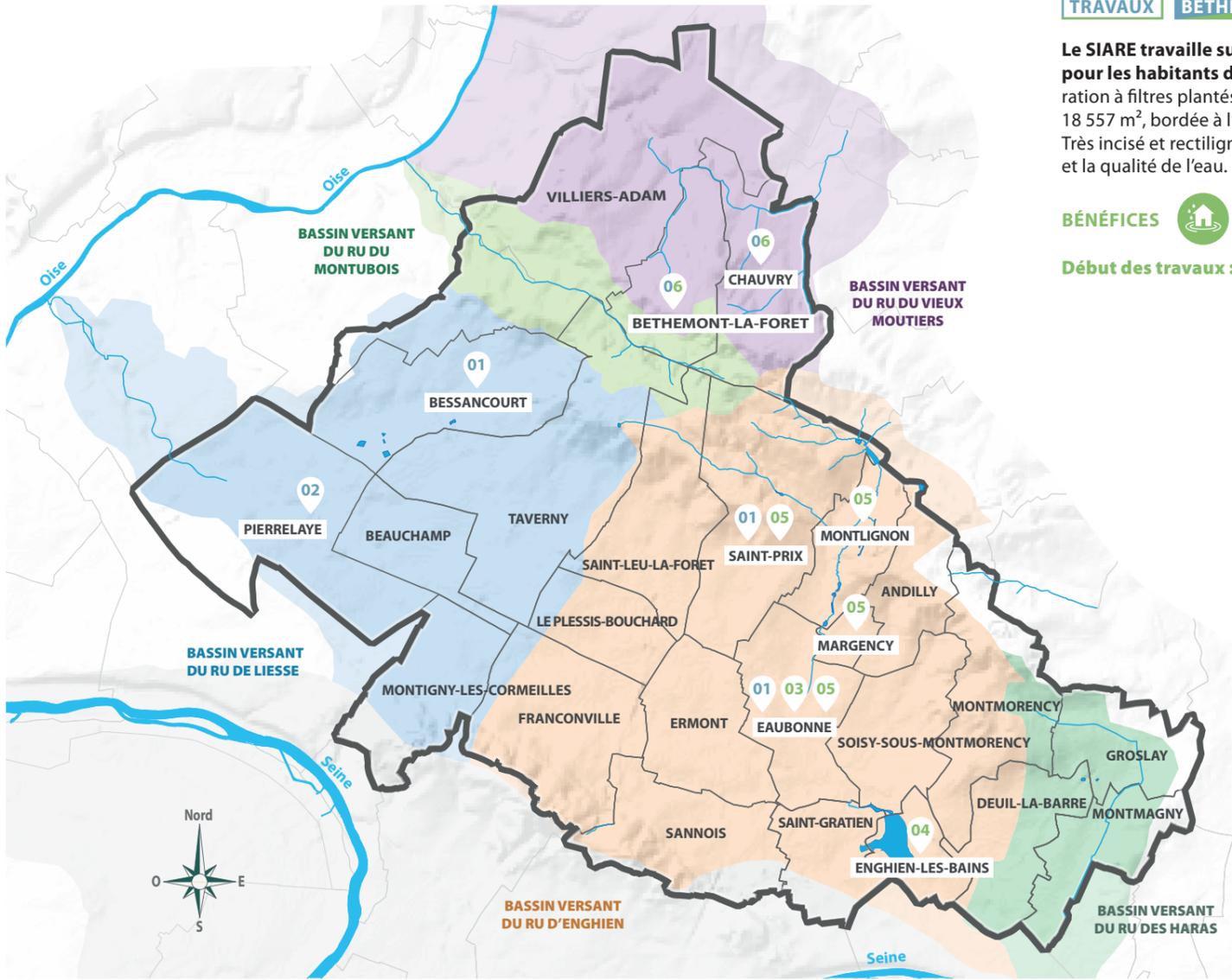
Deux zones de bouillonnements sont visibles, correspondant à des phénomènes de « renard » (érosion interne sous l'influence de l'écoulement de l'eau provoquant de l'instabilité). Le talus SNCF est protégé par une membrane étanche mais des travaux doivent être réalisés afin de sécuriser les voies :

- création d'un mur le long de la voie SNCF afin d'isoler le bassin du talus,
- création de pistes permettant un accès simplifié au bassin.

A également été constatée l'arrivée d'eaux usées mélangées aux eaux pluviales. Des solutions sont à l'étude pour traiter cette problématique de pollution.

BÉNÉFICES

Début des travaux : Septembre 2025 (Durée prévisionnelle : 12 mois)



03 Restauration et réaménagement des berges du bassin des Moulinets

ÉTUDE EAUBONNE

Le bassin des Moulinets, ouvert au public, est un ouvrage de rétention des eaux pluviales. Les berges de ce plan d'eau, fortement dégradées avec certains tronçons en partie effondrés, nécessitent d'être restaurées et réaménagées, notamment pour assurer la sécurité des promeneurs, développer la biodiversité et améliorer ses capacités de stockage.

BÉNÉFICES

04 Réaménagement écologique des berges du lac d'Enghien-les-Bains

ÉTUDE ENGHIEEN-LES-BAINS

90 % des berges du lac sont artificielles (murs en béton ou en pierre), ce qui empêche la phytoépuration naturelle du plan d'eau et le développement de la biodiversité. Elles sont aussi très dégradées et s'érodent. Face à ce constat, 8 secteurs ont été définis comme prioritaires pour un total de 1800 m de berges à restaurer.

BÉNÉFICES

06 Création d'une station d'épuration écologique & réaménagement écologique du ru des Glaises

TRAVAUX BÉTHEMONT-LA-FORÊT CHAUVRY

Le SIARE travaille sur la mise en place d'un système d'assainissement collectif pour les habitants des deux communes. Les travaux de création d'une station d'épuration à filtres plantés en roseaux ont démarré. Elle sera implantée sur une parcelle de 18 557 m², bordée à l'ouest par le ru des Glaises, futur lieu de rejet des eaux épurées. Très incisé et rectiligne, le cours d'eau sera réaménagé pour améliorer son écoulement et la qualité de l'eau.

BÉNÉFICES

Début des travaux : Mars 2025 (Durée prévisionnelle : 10 mois)

05 Renaturation de berges de cours d'eau et de plans d'eau et restauration de zones humides

ÉTUDE SAINT-PRIX MONTLIGNON MARGENCY EAUBONNE

Plusieurs projets de réaménagement sont prévus sur le ru de Corbon et de Montlignon. Les travaux consisteront à :

- Renaturer les berges et reméandrer le cours d'eau sur deux portions problématiques du ru de Montlignon, ainsi qu'en amont de la confluence des rus de Corbon et de Montlignon.
- Réaménager les berges de 2 plans d'eau et optimiser leur capacité de stockage d'eau.
- Restaurer 3 sites de zones humides sur parcelles forestières et urbaines, traversées par les rus de Corbon et de Montlignon. Leur aménagement permettra de retenir l'eau et de protéger des secteurs soumis au risque d'inondation. La restauration de ces zones humides permettra également de recréer un écosystème favorable à la biodiversité.

BÉNÉFICES

En savoir plus
Autres études et travaux en cours du SIARE

Légende

- Prévention des risques d'inondation
- Développement de la biodiversité
- Protection des milieux aquatiques et humides
- Préservation de la qualité de l'eau
- Amélioration de la salubrité publique
- Renforcement des réseaux d'assainissement
- Gestion des eaux usées et pluviales
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Sensibiliser

À vos objectifs !

Cette année encore, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le SIARE vous invite à développer votre fibre artistique et libérer votre créativité... En photo ! Depuis le 22 mars, vous pouvez participer à la deuxième édition de notre concours photographique.

Le thème : l'eau et la biodiversité.

Vous avez jusqu'au 4 mai pour nous montrer vos clichés et nous partager votre vision de l'eau en lien avec la biodiversité. Attention ! Vos photos doivent être prises sur l'une des 26 communes faisant partie du territoire du SIARE. Les résultats seront annoncés le 22 mai prochain, à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité. La photo lauréate du jury sera publiée en couverture du prochain Petit Collecteur.

Après Aude Bouttier et sa photo « La marina de Saint Leu », qui sera le prochain gagnant de notre concours photo ?

Pour plus d'information et lire le règlement du concours : <https://siare95.fr/>



Votez pour votre photo préférée sur la page Instagram



CONCOURS PHOTO

L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Du 22 mars au 4 mai 2025

www.siare95.fr Votez en ligne pour le prix du public !

Point d'étape Construction de la Maison de l'Eau

Afin de renforcer la mission de sensibilisation de notre syndicat, les élus du SIARE ont pris la décision forte de construire un lieu d'information et de rencontre dédié aux enjeux de l'eau. Ce chantier va durer 18 mois.



Le SIARE entend suivre les principes de l'écoconstruction. Cela signifie être respectueux de l'environnement à chaque étape de la construction, par exemple en utilisant des matériaux biosourcés (créés à partir de sources de biomasse renouvelables comme le bois) ou en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif est aussi de construire un bâtiment sobre en énergie qui va peu consommer.

Le chantier a démarré en octobre 2024 avec la mise en place de la géothermie puis de micropieux. Les travaux concernant la structure du bâtiment, entièrement en charpente bois, ont démarré. La livraison est prévue pour le 2^{ème} trimestre 2026.

En savoir plus

La géothermie vous intéresse ? Retrouvez plus d'infos par ici :



Chantier de la Maison de l'eau

Êtes-vous en conformité ?

Vous souhaitez vendre votre bien immobilier ? Vous avez l'obligation de fournir un certificat de conformité de l'assainissement datant de moins de 3 ans, attestant que vos canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales sont reliées au bon réseau public.

Si votre habitation est non conforme, des préconisations de travaux vous seront indiquées. Dans la plupart des cas, vous pouvez bénéficier d'une aide financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la réalisation de ces travaux. Cette subvention peut aller jusqu'à 5 000 euros sans condition de ressources (et 1 000 euros de bonus en cas de déconnexion totale des eaux pluviales par infiltration via un ouvrage à ciel ouvert).

Vous habitez Saint-Prix ou Bessancourt

Contactez le service Conformités du SIARE : conformite@siare.net ou 01.30.10.60.70

Vous habitez une autre commune

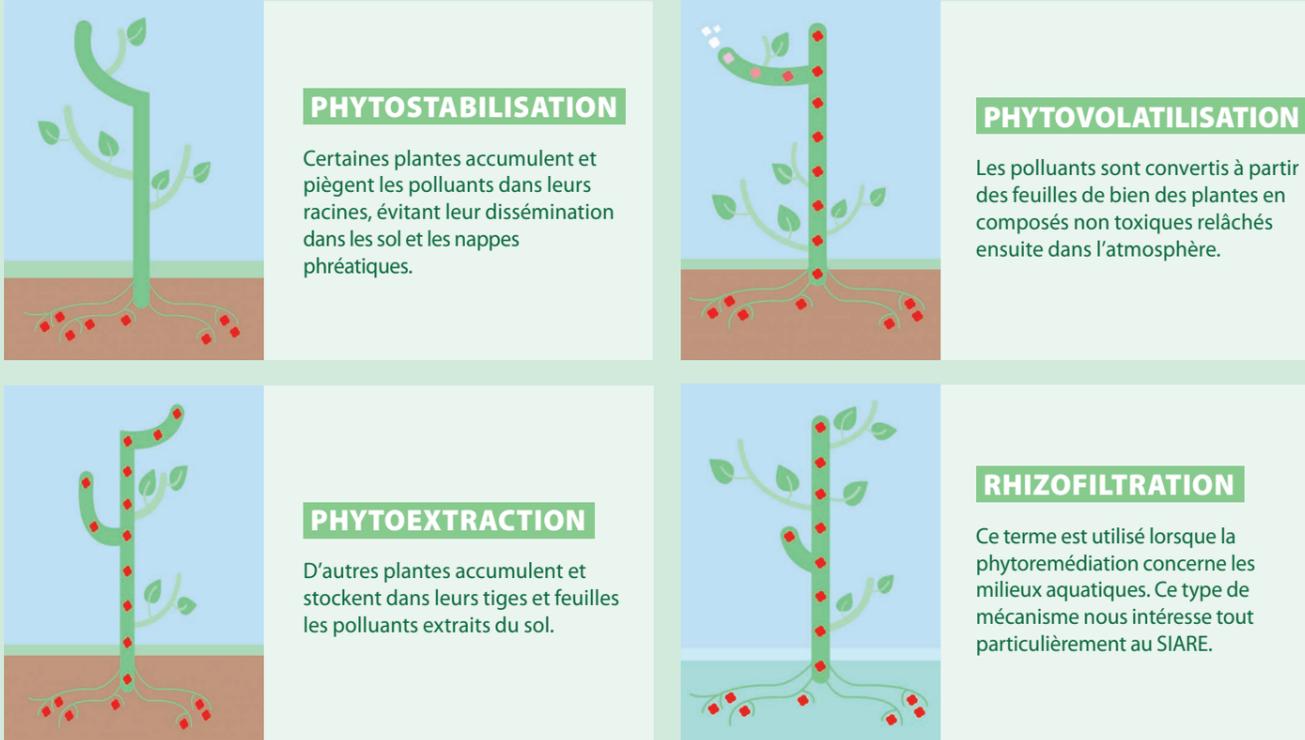
Contactez votre communauté d'agglomération Val Parisis ou Plaine Vallée.

Botanique

Des plantes pour dépolluer : la phytoremédiation

Savez-vous que certains végétaux sont capables de dépolluer des sols contaminés ? On parle alors de phytoremédiation.

Comment ça marche ? Les mécanismes d'action varient selon les plantes :



PHYTOSTABILISATION
Certaines plantes accumulent et piègent les polluants dans leurs racines, évitant leur dissémination dans le sol et les nappes phréatiques.

PHYTOVOLATILISATION
Les polluants sont convertis à partir des feuilles de bien des plantes en composés non toxiques relâchés ensuite dans l'atmosphère.

PHYTOEXTRACTION
D'autres plantes accumulent et stockent dans leurs tiges et feuilles les polluants extraits du sol.

RHIZOFILTRATION
Ce terme est utilisé lorsque la phytoremédiation concerne les milieux aquatiques. Ce type de mécanisme nous intéresse tout particulièrement au SIARE.

PHYTODÉGRADATION
Associés à des micro-organismes, les enzymes produits par de nombreuses plantes sont capables de dégrader des composés organiques pour atténuer ou éliminer leur toxicité.

LÉGENDE

- Polluants
- Polluants dégradés
- Polluants en cours de dégradation

Encore une fois, la nature nous montre qu'elle regorge de solutions. La phytoremédiation offre aujourd'hui une réelle alternative aux techniques de dépollution traditionnelles plus coûteuses.

Jean-Pierre ENJALBERT, Président du SIARE



Donnez VOTRE AVIS sur l'avenir de l'EAU

2 consultations

Les enjeux de l'eau

Les risques d'inondations

Exprimez-vous !

Votre parole est importante.

Du 25 Novembre 2024 au 25 Mai 2025



Découvrez nos dernières vidéos pour en savoir plus sur l'eau et l'assainissement !

Dans la peau d'Olivier - Chargé de mission milieux aquatiques et humides au SIARE



Les Pourquoi de l'eau - Les lingettes dans les toilettes



Les métiers du SIARE

Découvrez l'action du SIARE, par celles et ceux qui y travaillent au quotidien.



Nicolas POLART

Responsable Supervision et Ressources Numériques

► En quoi consiste la supervision au SIARE ?

La supervision permet de suivre en temps réel l'état des 56 ouvrages hydrauliques du SIARE sur le territoire, notamment les bassins de rétention, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, les postes de refoulement... Grâce à un réseau de capteurs, nous collectons en continu des données principalement sur les niveaux d'eau, les débits et la pluviométrie.

► Quelles sont vos principales responsabilités ?

Je suis en charge du suivi et de l'analyse des données collectées. Cela nous permet de comprendre le fonctionnement du réseau et d'identifier les dysfonctionnements pour intervenir rapidement. Nous devons assurer la maintenance des équipements de supervision, qu'il s'agisse de capteurs, des télécommunications ou des systèmes informatiques.

Les équipes du SIARE se relaient 24h/24 et 7j/7 pour surveiller l'état des infrastructures et intervenir si besoin. Lors d'épisodes pluvieux intenses, nous devons être très réactifs. Par exemple, le 9 octobre 2024, nous avons connu des pluies torrentielles nécessitant une mobilisation continue pendant 48 h pour éviter des inondations sur l'ensemble du territoire.

► Vous intervenez toujours en temps réel ?

Pas seulement. L'analyse des événements passés nous aide à adapter notre modèle de prévision et ainsi à anticiper les travaux nécessaires sur le réseau. Nous travaillons avec des bureaux d'études pour préparer l'avenir, par exemple en fournissant des données indispensables à l'élaboration du schéma directeur d'assainissement eaux pluviales, GEMAPI.

► Qu'est-ce qui vous motive dans ce métier ?

C'est un poste à la croisée de la technologie et de l'ingénierie hydraulique, qui a un impact direct sur la gestion de l'eau. Le relationnel est essentiel car nous travaillons en étroite collaboration avec différents services et prestataires. Chaque jour, nous contribuons à prévenir des inondations et à assurer un fonctionnement optimal du réseau d'assainissement. C'est motivant de contribuer à protéger les habitants et les infrastructures face aux aléas !



Sandrine FERRERO

Chargée de mission foncier et juridique

► Pouvez-vous nous parler de votre poste ?

Mon rôle est de gérer les aspects fonciers et juridiques du SIARE. J'interviens en particulier pour assurer la maîtrise foncière des bassins de retenue des eaux pluviales que le SIARE exploite.

► Pourquoi est-il si important de « maîtriser le foncier » ?

Avoir la maîtrise foncière, cela signifie s'assurer que l'on peut utiliser un terrain de manière légale et durable pour un projet. Or, certains terrains ne nous appartiennent pas ou manquent d'un cadre juridique clair. Pour cela, nous devons parfois acheter des terrains, signer des conventions avec les propriétaires ou encore obtenir un droit d'usage sur certaines parcelles. La pérennité des ouvrages et leur bon entretien dans le temps sont en jeu.

► Vous travaillez aussi sur un schéma directeur foncier ?

Pour cette étude stratégique à l'échelle du territoire du SIARE, en lien avec le schéma directeur, nous analysons les terrains dont nous avons besoin pour nos projets futurs et identifions les solutions pour garantir leur disponibilité. Ce travail, sur environ un an, passe par plusieurs phases : collecter les données nécessaires, analyser les zones potentielles d'intervention et définir les priorités. Cela nous amène à tisser des partenariats avec les collectivités locales et à explorer des solutions de financement.

► Vous intervenez aussi sur les marchés publics ?

Les marchés publics sont de natures très différentes : travaux, études... Je veille à ce qu'ils respectent la réglementation et les procédures en vigueur, de l'analyse des candidatures jusqu'à leur notification. Nous gérons 30 à 40 marchés par an.

► Quels sont les principaux défis de votre mission ?

Pour le foncier, le principal enjeu est d'anticiper la faisabilité des opérations, dès l'élaboration des projets. Cela demande donc une bonne coordination avec les autres services. Quant aux marchés publics, il est crucial de respecter les règles de la commande publique pour garantir une bonne gestion des deniers publics.

► Qu'appréciez-vous le plus dans votre travail ?

La variété des missions et le travail en transversalité avec de nombreux acteurs. Chaque dossier est différent et requiert une approche adaptée.

